



NETTOYANT DÉGRAISSANT À MOUSSE CONTRÔLÉE



- ▶ **Excellent pouvoir dégraissant.**
- ▶ **Formulation non moussante.**
- ▶ **Étudié pour le nettoyage en monobrosse ou en machine à laver de pièces mécaniques.**
- ▶ **Inhibe contre la corrosion des métaux ferreux.**
- ▶ **À l'aspiration dans la machine, le réservoir ne déborde pas.**
- ▶ **Pratiquement sans odeur.**
- ▶ **Totalement ininflammable.**
- ▶ **Tensioactifs biodégradables à plus de 90 %.**
- ▶ **Sans phosphates.**

WINKLEAN est nécessaire dans tous les cas où un dégraissage se fait par une action mécanique ou par pulvérisation et lorsque la mousse gêne. Permet le dégraissage des sols en ciment et ciment peint, en carrelage des usines, des magasins, des garages. Permet le dégraissage de pièces mécaniques. Nettoie le Skai®, les PVC, les plastiques.

APPLICATION

S'utilise en machine, en bain ou en pulvérisation.
Pour le nettoyage des sols en machine :
Diluer de 3 à 10 % suivant l'encrassement du sol.
Mettre la solution dans le réservoir de la machine, effectuer le nettoyage.

Faire suivre d'un rinçage à l'eau claire.

Pour le désembouage :

Injecter 3 à 5 % de WINKLEAN dans le circuit par rapport au volume d'eau. Faire circuler 30 à 60 minutes. Purger le circuit et remettre en eau.

Pour le dégraissage de pièces : utiliser entre 3 et 5 %.

UTILISATEURS

Services de nettoyage, services d'entretien, garages, ateliers mécaniques et d'usinage...

S'UTILISE AVEC

Monobrosses, autolaveuses, pulvérisateurs manuels.

CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Ne pas traiter les surfaces vitrées, ni l'aluminium, ni le zinc.

Le produit pur rend les peintures mates.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide bleu-vert fluorescent.

Densité à 20 °C : 1,035 environ.

pH : 13,1 environ.

Point de gel : 0 °C.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

D1669-1220

